



## Rénover plutôt que construire

P14



| Lutter contre les pics  
de pollution

| Le Pays Voironnais  
a sa légumerie !

Bilieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey



# EDITO

- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

## P7-12 ACTUALITÉS

- Le Pays Voironnais a sa légumerie !
- Un deuxième Espace France Services vous accompagne à Tullins !
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE

## P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER  
**RÉNOVER PLUTÔT QUE CONSTRUIRE**
- EAU & ASSAINISSEMENT

## P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- Ateliers bien-être pour les aidants
- Vidangez votre fosse, pour préserver votre installation
- Lutter contre les pics de pollution
- L'Agence Mobilité partenaire de votre mobilité
- La sécurité, une préoccupation constante des agents de la collecte

Directeur de publication : Bruno Cattin ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/illustrations : Photos : Y. Siegel, L. Hans, S. Moraud, G. Randon, T. Chenu, S. Frappat, V. Gaillard, Shutterstock, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Billieu, Charancieu, Charavines, Charnières, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey ■ Tirage : 43 400 ex. ■ Imprimé sur papier 100 % recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais - 40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX  
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com

## L'ENJEU CRUCIAL DE LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

La politique du logement reste une politique clé à la fois de l'aménagement du territoire mais aussi de la protection de notre environnement et bien évidemment de l'organisation de la solidarité.

Pendant longtemps, elle a cependant été appréhendée principalement au prisme de la construction neuve. Beaucoup sont d'ailleurs encore convaincus que la crise du logement qui sévit en France depuis plusieurs décennies est avant tout liée à l'évolution insuffisante du nombre de logements au regard de l'augmentation du nombre de ménages. Depuis 1968, le nombre de logements supplémentaires est cependant bien supérieur au nombre de ménages supplémentaires et ce malgré l'accélération du phénomène de décohabitation et l'augmentation considérable du nombre de ménages d'1 ou de 2 personnes.

Depuis quelques années, la question de la rénovation apparaît comme un enjeu crucial.

> **La rénovation est au cœur de nos efforts de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de protection du climat** et passe inévitablement par l'amélioration de la performance thermique des logements.

> **La rénovation constitue l'un des principaux leviers permettant de modérer la consommation foncière.** Même si nous avons déjà fait beaucoup de progrès en matière de sobriété foncière, nous continuons à artificialiser en moyenne 24 000 ha chaque année, sachant que 65 % de cette artificialisation est due à la construction de logements. Dans le même temps, le nombre de logements vacants ne cesse de progresser (+60 % en 20 ans) et l'on recense

désormais plus de 3 millions de logements vacants en France. La réhabilitation des logements vacants est au cœur de la sobriété foncière.

> **La rénovation est aussi au cœur de la redynamisation des villes et notamment des petites centralités.** Pendant longtemps, la perte d'attractivité des villes moyennes et des petites villes a été expliquée par l'augmentation de la vacance du commerce dans les cœurs de ville du fait de la concurrence des zones commerciales périphériques. On constate aujourd'hui que la vacance du logement est un enjeu tout aussi fondamental pour préserver les fonctions historiques des petites centralités.

La mise en chantier d'un nouveau Programme Local de l'Habitat à l'échelle du Pays Voironnais est l'occasion de se saisir de cet enjeu majeur de la rénovation et d'organiser un rééquilibrage entre la production de logements neufs, la rénovation de logements existants et la réhabilitation de logements vacants.



Bruno CATTIN

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais



# la Rétro

## en images

### Anniversaire

Inauguré fin 2004, le réseau de transport du Pays Voironnais vient de fêter ses 20 ans ! Au début uniquement centré sur le transport scolaire, le réseau n'a eu de cesse de se développer au fil du temps pour devenir aujourd'hui indispensable à de nombreux habitants.



### Eau

En hiver, soyez vigilants, le gel peut endommager les canalisations intérieures et notamment votre compteur d'eau. Pour éviter ces désagréments et d'éventuelles fuites, pensez à protéger votre compteur et vos canalisations si elles se trouvent dans des locaux non chauffés !



### Jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'êtes ni scolarisé, ni en emploi ni en formation, et vous êtes sans soutien familial, la Garantie Jeunes peut vous intéresser. La Maison de l'Emploi organise chaque lundi à 13h 30 des réunions d'information à votre intention. [Plus d'infos sur emploi-pvsg.org](http://plus.d'infos.emploi-pvsg.org)



### Vœux

Le **13 janvier**, les acteurs du monde associatif, socio-économique et politique étaient reçus au Grand Angle à Voiron par Bruno Cattin, le Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. L'occasion de revenir en images sur les réalisations du mandat.



### ET DE DEUX !

Après Saint-Geoire en Valdaine, c'est au tour de Tullins d'accueillir l'arrivée d'un autre Espace France Services. Ouvert depuis décembre, ce guichet unique ouvert à tous propose un accompagnement individuel pour un accès facilité à de très nombreux services publics.

### Sapins

Nouvelle version pour la collecte des sapins cette année, qui a été effectuée en points d'apport volontaire dans les six communes participantes. 10 100 kg ont ainsi été collectés. S'ajoutent à cela les collectes organisées à Charavines et Massieu, broyées directement sur place afin de servir de broyat pour les plantations de la commune.





# Le Château de Saint-Geoire une histoire de famille



Après un sommeil de dix ans, deux ans de travaux, le Château de Saint-Geoire a entamé sa renaissance grâce au travail acharné de la famille Dolciani. Un pari un peu fou pour ces amoureux du patrimoine voulant redonner vie à cet édifice à la longue histoire.

**T**out a commencé après l'épidémie de Covid, avec la volonté d'Audrey Dolciani, professionnelle de l'événementiel dans la région niçoise de trouver un lieu pour organiser des événements avec proposition de restauration. Après des mois de recherches infructueuses, la famille Dolciani découvre que le Château de Saint-Geoire, à l'abandon depuis dix ans et ayant accueilli pendant 60 ans les enfants des salariés de la BNP lors de colonies de vacances, est en vente.

**+ d'infos**

Château de Saint-Geoire  
150 rue Pasteur  
Saint-Geoire en Valdaine  
[www.chateausaintgeoire.com](http://www.chateausaintgeoire.com)

Même si la propriété constituée d'un château et de multiples dépendances est alors dans un état qui laisse à désirer, après un incendie de la toiture et dix ans d'abandon, la famille Dolciani est conquise par ce lieu chargé d'histoire. Et c'est à l'été 2021 que les parents accompagnés de leurs deux filles prennent possession des lieux.



Débutent alors deux ans de travaux titanesques conduits grâce à l'expertise de Marc Dolciani, maître d'œuvre dans le bâtiment, spécialiste du bâti ancien. L'objectif est bien entendu de redonner un peu de sa splendeur passée à l'édifice mais surtout d'en faire un lieu vivant et accueillant.

Et depuis juin 2023, même si tous les travaux ne sont pas encore achevés, le Château de Saint-Geoire propose un restaurant, des chambres, des gîtes, le tout permettant l'organisation d'événements festifs (*mariages, séminaires, anniversaires...*), culturels (*spectacles, concerts, expositions...*) et bien entendu des visites guidées pour connaître l'histoire incroyable de ce château millénaire!



**EN SAVOIR + SUR LE CHÂTEAU**

C'est au XI<sup>e</sup> siècle que la famille de Clermont fit édifier le château, sa chapelle et ses murs d'enceinte. C'est là que naît alors le village de Saint-Geoire et que le Seigneur de Clermont assoit son rôle au premier rang de la noblesse dauphinoise. Au fil du temps le château changea plusieurs fois d'aspect, pour se transformer au XV<sup>e</sup> siècle en palais Renaissance plus confortable et propice aux réceptions. Plusieurs fois assailli et saccagé notamment en 1793 par les Jacobins, le château resta dans la famille de Clermont jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle pour changer de mains plusieurs fois et devenir propriété des Michal-Ladichère qui engagèrent alors à grands frais sa restauration et en font un lieu de réception pour toute la nouvelle bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle. Puis en 1951, la Banque Nationale de Paris achète les lieux pour en faire une colonie de vacances pour les enfants de ses salariés jusqu'en 2010, où un départ de feu marquera la fin de toute activité jusqu'à l'arrivée de la famille Dolciani pour la suite de l'histoire...



Le Pays Voironnais  
a sa légumerie !

Agenda & Culture  
en Pays Voironnais

p8



# Le Pays Voironnais a sa légumerie!



Approvisionner en légumes frais et locaux la restauration collective et notamment les cantines scolaires, c'est ce que permet la toute nouvelle légumerie du Pays Voironnais qui a ouvert ses portes en décembre dernier.

## Présentation.

Sur place, trois activités cohabitent :

- Une activité principale de légumerie : laver, éplucher et découper des légumes pour livrer dans les cuisines des légumes « prêts à l'emploi » (*dits « 4<sup>e</sup> gamme »*)
- Une activité de plateforme logistique qui permet de centraliser des produits agricoles locaux issus d'une agriculture conventionnelle (*fruits, produits laitiers*)
- Une activité de conserverie depuis 2023 pour préparer des légumineuses (*pois chiches, haricots rouges et blancs, flageolets, lentilles*) prêtes à l'emploi.

Très attendue, la nouvelle légumerie implantée à Vourey est le fruit d'une longue histoire. En 2015, à peine mise en service, la première légumerie construite alors sur le Parc d'activités de Centr'Alp avait été ravagée par un incendie.

Une solution temporaire avait été alors trouvée aux abattoirs du Fontanil jusqu'à la construction d'un nouveau bâtiment. C'est désormais chose faite, puisque la légumerie vient de prendre possession de ses locaux flambant neuf sur la zone d'activités de Chantarot à Vourey!

Construite avec une ossature en bois des Alpes, la légumerie louée et exploitée par la SCIC AB Epluche emploie 15 personnes et transforme plus de 250 tonnes de légumes par an.

## Financements

- > D'un montant total d'environ **3 millions d'euros**, le bâtiment construit et financé par le Pays Voironnais a bénéficié d'un important soutien de l'État, du Département de l'Isère, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du GIP Fonds d'Investissement pour l'Agriculture et l'Agroalimentaire

## Pourquoi une légumerie en Isère ?

Les collectivités iséroises, engagées pour le développement d'une agriculture locale qui permette de nourrir la population, portent depuis longtemps une réflexion sur l'approvisionnement de la restauration collective en légumes locaux. À la fois pour valoriser les produits de l'agriculture locale en circuit court et pour offrir aux enfants une alimentation saine et locale.

Le projet de légumerie est ainsi né de ces préoccupations et de celles des fondateurs d'AB Epluche en 2014. Les légumes et légumineuses travaillés sont issus à 90% de l'agriculture iséroise et des départements limitrophes et sont en agriculture biologique à hauteur de 90%.



# Un deuxième Espace France Services vous accompagne à Tullins!

Faciliter l'accès aux services publics, tel est l'objectif du nouvel Espace France Services qui vient d'ouvrir ses portes.

Situé en plein centre-ville, en face de la mairie de Tullins, dans le bâtiment de la médiathèque, ce nouveau lieu est le deuxième Espace France Services du Pays Voironnais.

La labellisation de ce nouvel équipement a été délivrée par l'État en novembre 2024, validant ainsi le portage du projet par la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais et la mise en œuvre par la Ville de Tullins. Guichet unique ouvert à tous quelle que soit votre commune de résidence, cet espace vous permet d'accomplir de multiples démarches administratives et de bénéficier d'un accompagnement individuel et personnalisé.



C'est pratique!

L'EFS de Tullins regroupe en un seul lieu les partenaires suivants :  
Finances Publiques, les Allocations Familiales, l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, France Travail, l'Agence nationale des titres sécurisés, le Point justice, France Rénov et la MSA.



## EN PRATIQUE

Bâtiment de la Pléiade - Clos des Chartreux 38210 Tullins  
Pour prendre rendez-vous : Tel. 04 76 07 40 00

→ Horaires d'ouverture  
Lundi 9 h - 12 h et 14 h - 18 h  
Mardi 9 h - 12 h et 14 h - 17 h  
Mercredi 9 h - 12 h et 13 h - 17 h  
Jeudi 12 h - 17 h  
Vendredi 9 h - 12 h

[efs.bassin.tullinois@paysvoironnais.com](mailto:efs.bassin.tullinois@paysvoironnais.com)

Déclarer vos revenus, faire une demande d'aide (*allocation logement, RSA*), chercher un emploi, préparer votre retraite, faire face à un litige, vous aider à faire un dossier de demande de papiers d'identité... Avec l'EFS, toutes les démarches sont facilitées et réalisables en un même lieu.

Sur place, deux agents d'accueil spécialement formés vous accompagnent dans vos démarches administratives quotidiennes et dans vos démarches en ligne. Elles vous aident à résoudre des situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des administrations partenaires. Au-delà de l'aide aux démarches, cet espace vous permet également de bénéficier d'un accompagnement à l'utilisation des outils informatiques.



## RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

### MUSÉE MAINSIEUX

7, place Léon Chaloin - 38500 Voiron

Tél. : 04 76 65 67 17

### Ateliers de Lulu

(sur réservation)

> 26/02 à 14h30

Initiation à la mosaïque zellige par Beyti

> 05/03 à 14h30

Héroïnes orientales

### MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée

Villages du Lac de Paladru

Tél. : 04 56 26 16 16 - malp.fr

### LES ATELIERS

Sur réservation : 7 €.

> 27/02 à 10h

**Shake-Shake-Shake (6-12 ans)**

À partir de fibres végétales torsadées et d'éléments naturels, réalisez une sonaille qui résonnera au rythme de vos mouvements.

> 28/02 à 10h30

**VISITE ENQUÊTE EN FAMILLE**

La valise de Lucien

> 08/03 à 15h

**VISITE GUIDÉE**

La représentation de la femme dans la peinture orientaliste.

> 27/02 à 10h15

**Suis les traces (3-5 ans)**

Suivez les empreintes pour reconnaître les différents animaux sauvages peuplant les forêts il y a 4700 ans. Repartez avec un carnet du chasseur néolithique.

> 04/03 à 14h30

**Château façon Minecraft** avec The Street Yéti

> 06/03 à 10h

**Pas de plastique au Néolithique**

Les contenants étaient notamment réalisés à base de végétaux. Assemblez, croisez, tressez les fibres végétales pour vous initier à la vannerie.

> 06/03 à 10h15

**Poupée d'argile (3-5 ans)**

Du temps de la Préhistoire, une petite fille nommée Cropetite découvre la magie de l'argile. Après une lecture de l'album de Michel Gay, réalisez votre propre poupée d'argile.

**APÉRO ARCHÉO « DE L'ÉTABLE AU TRIBUNAL »**

> 05/03 à 19h

« Regards croisés sur l'animal au Moyen Âge » par Lionel Mazet et Justine Falque, un partenariat MALP/Pays d'art et d'histoire.

UN BILLET  
POUR DEUX ENTRÉES!  
1 billet d'entrée  
au MALP vous permet  
de vous rendre  
au Musée Mainssieux

**TOUTES LES INFOS CULTURE**

[culture.paysvoironnais.com](http://culture.paysvoironnais.com)

RÉSERVATIONS [billetterie-culture.paysvoironnais.com](http://billetterie-culture.paysvoironnais.com)

# Agenda & Culture

BIBLIOTHÈQUES  
en PAYS VOIRONNAIS

[www.biblio-paysvoironnais.fr/accueil](http://www.biblio-paysvoironnais.fr/accueil)

## DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

### MÉDIATHÈQUE DE VOIRON

> Jusqu'au 28/02

### Exposition

« Le Roman de Renart »  
par The Street Yéti

AUTOUR DE L'EXPO

→ 2 ATELIERS ENLUMINURE

avec Isabelle Provoost

SAMEDI 22 FÉVRIER

9 H 30 ET 14 H

Dès 15 ans.

→ TEMPS HISTOIRRRRRRRES

DE RENARRRRRRRRD!

MARDI 25 FÉVRIER

10 H

Pour les 2-6 ans.

→ STAGE DÉCOUVERTE

D'UN ROMAN TROP BIEN

DU 24 AU 27 FÉVRIER 10 H • 12 H

avec Yann Rambaud et Dominique Osmont

Dès 9 ans.

→ ATELIER « POULE PARTY »

avec Cécile Goret

JEUDI 27 FÉVRIER • 10 H

Créez autour de la poule, du poussin et leur poulailler (découpe, couture...). Dès 4 ans.

→ PROJECTION DU FILM

« KINA ET YUK,

renards de la banquise »

VENDREDI 28 FÉVRIER

10 H

Dès 6 ans.

ANIMATIONS GRATUITES DANS LA LIMITE  
DES PLACES DISPONIBLES

### MOIS DES MÉDIAS ET DE L'INFORMATION

BIBLIOTHÈQUE ST-ÉTIENNE DE CROSSEY

> 07/03 à 14 h

JEU DE RÔLE par IA

> 12/03 à 14 h

ATELIER « CE FILM N'EXISTE PAS »

Créez une affiche de film imaginaire grâce à l'IA.

BIBLIOTHÈQUE DE TULLINS

> 08/03 à 14 h

ATELIER CRÉATION et IA

Programme complet sur le site  
[www.biblio-paysvoironnais.fr](http://www.biblio-paysvoironnais.fr)

# 18/03

# Le Grand Angle

à 20h

### PRATIQUE

Programmation, tarifs,  
et billetterie en ligne :

[www.le-grand-angle.fr](http://www.le-grand-angle.fr)

## Fissure

**Pas seulement clown, Fissure est le maître incontesté de l'erreur, détenant tous les défauts du monde, des plus communs aux plus inimaginables.**

Aussi il meurt.

Mais Fissure meurt toutes les 5 minutes, et ses morts sont de drôles de morts.

À force de mourir, il épuise la mort, la ridiculise un peu et il finit par en faire un élément de répétition.

Fissure nous soulage de nos propres imperfections, nos maladresses et nos hontes en les portant toutes.

Il fait tout moins bien que tout le monde, c'est un héros de la nullité.

Spectacle à partir de 12 ans



## Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire se déroulera le **25 février**, et sera diffusé en direct sur YouTube à 19h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com), une semaine avant le jour de la réunion.

## INFO ÉNERGIE

### Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu à Voiron > le 26 février et les 7 et 14 mars.

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN  
04 76 23 53 50

## École de la 2<sup>e</sup> Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplôme(s) (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi ?

L'E2C Isère organise des réunions d'information collectives, avec ou sans inscription, au 67 boulevard Denfert Rochereau à Voiron.

Une réunion d'information collective aura lieu sur place le 3 mars à 13h30.

Plus d'informations : 04 28 70 85 38  
[www.e2c38.fr](http://www.e2c38.fr)



## ATELIERS AIDANTS-AIDÉS

Vous êtes proches aidants d'une personne atteinte de maladie chronique ou d'affection de longue durée ?

Vous êtes en recherche d'une activité physique adaptée à vos besoins, dans un cadre convivial et sécurisant ?

Il existe des solutions pour vous !

Renseignements auprès de Prescri'Boige  
06 46 00 65 29

## ENTREPRENDRE en coopérative d'activités avec Archipel

Entrepreneur.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement. En intégrant l'une de nos 3 Coopératives d'Activités et d'Entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à notre prochaine réunion d'information le 17 février de 10h à 12h à Centr'Alp.

Inscriptions obligatoires sur [www.archipel-cae.org](http://www.archipel-cae.org)  
Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : [contact@archipel-cae.org](mailto:contact@archipel-cae.org)

## CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (*Mission Locale du Pays Voironnais*) accompagne les jeunes de 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du **Contrat Engagement Jeune (CEJ) pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi** :

- > accompagnement personnalisé de 2 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours ;
- > programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (*emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...*) ;
- > allocation jusqu'à 552 €/mois (*selon situation, ressources et si respect des engagements*).

+ d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18 ou [sandrine.bevy@paysvoironnais.com](mailto:sandrine.bevy@paysvoironnais.com)

Présentation du CEJ tous les lundis à 13h30. Entrée libre.

## LE SERVICE NUMÉRIQUE À LA MAISON DE L'EMPLOI

Besoin d'aide pour votre recherche d'emploi (rédiger un CV, une lettre de motivation, postuler à une offre d'emploi) ou effectuer une démarche administrative ?

Un espace à la Maison de l'Emploi vous est dédié afin de faciliter vos démarches avec accès aux outils informatiques (*ordinateur, imprimante*) :

- > Avec un animateur lundi et mardi sur rendez-vous de 13h30 à 17h et le jeudi sans rendez-vous de 9h à 12h.
- > Le mercredi, cet espace est accessible en autonomie de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

## Création d'entreprise

### Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ?

La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective :

- > le 13 mars (*en visioconférence ou en présentiel*) de 14h30 à 17h au Pays Voironnais, 40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) / Rubrique Économie et Emploi / « Créer, reprendre une entreprise » Renseignements au 04 76 27 94 30



## LE PAYS VOIRONNAIS À VOTRE SERVICE

### > Accueil principal

40, rue Mainssieux  
CS 80363 - 38516 Voiron cedex  
Tél. 04 76 93 17 71  
[info@paysvoironnais.com](mailto:info@paysvoironnais.com)

### > Collecte des déchets

n° vert : 0 800 508 892

### > Eau et assainissement

04 76 67 60 10  
Urgences : 04 76 67 60 20

### > Agence Mobilité

04 76 05 03 47

### > Aide aux personnes âgées et handicapées

04 76 32 74 30

## Pays Voironnais MAG



Pays Voironnais et Syndicats unis pour gérer les rivières

p18

## Rénover plutôt que construire

p14



# Rénover

Dérèglement climatique, perte de biodiversité, épuisement des ressources, nous sommes aujourd'hui confrontés à une crise environnementale majeure et sans précédent. Autant d'injonctions qui nous commandent d'adapter dès aujourd'hui certaines de nos politiques publiques clés comme celle du logement.

## > SOUTENIR LA RÉNOVATION DU LOGEMENT SOCIAL

Doté de quatre quartiers d'habitat social représentant environ 4500 habitants, depuis 2012 le Pays Voironnais impulse et soutient leur restructuration afin de préserver ce potentiel de logements abordables pour les ménages à faibles revenus et maintenir ainsi l'équilibre social de son territoire. Ces projets pilotés par les communes concernées en partenariat avec les bailleurs sociaux sont coordonnés par le Pays Voironnais qui participe financièrement à hauteur de 18 millions d'euros.

Ces quatre quartiers, Brunetière et Baltiss à Voiron, Bourg Vieux à Voreppe et Champlong les Fleurs à Moirans, représentent environ 33% de l'habitat social du territoire et 5% de sa population.

Construits dans les années 60-70, ces quartiers nécessitent d'importantes transformations en termes de rénovation des bâtiments et des équipements, mais également d'aménagement des espaces extérieurs, d'amélioration des déplacements.

À ce jour, de nombreuses rénovations et démolitions/reconstructions ont été réalisées ou sont en cours pour améliorer le cadre de vie quotidien des habitants.

Aujourd'hui, la construction de bâtiments et notamment de logements est la principale cause de perte de biodiversité et une source importante d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour inverser cette tendance et tendre vers la sobriété foncière tout en continuant à mettre de nouveaux logements sur le marché, il s'agit désormais de passer à une logique d'optimisation des espaces déjà bâtis. Et pour limiter les émissions de GES, il s'agit d'agir sur leurs performances énergétiques.

C'est pour cette raison que le Pays Voironnais porte aujourd'hui une politique de l'habitat réinvestissant les centre-villes et villages par la réhabilitation du logement vacant et/ou la démolition/reconstruction plutôt que la construction neuve en marge de la ville.

**16 000** logements potentiellement indécents dans le Pays Voironnais d'ici 2034 dont **8 800** dans les 5 villes principales  
**20 000 à 30 000** hectares artificialisés chaque année en France dont les **2/3** de la consommation foncière sont dus à la construction de logements alors que la France compte **3,1 millions** de logements vacants

# plutôt que construire

## > ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS POUR RÉNOVER LEURS LOGEMENTS

Depuis de nombreuses années, le Pays Voironnais mène une politique en matière d'accompagnement à la réhabilitation qui a permis l'adaptation et la rénovation de nombreux logements privés. Afin de répondre aux enjeux actuels en matière d'aménagement, de lutte contre l'artificialisation des sols, de transition énergétique et d'adaptation au vieillissement de la population, cette politique prend une nouvelle ampleur avec la mise en place d'un nouveau dispositif national France Rénov' porté localement.

Avec 7000 passoires énergétiques, 190 copropriétés énergivores, 1900 logements vacants depuis plus de deux ans, le Pays Voironnais en partenariat avec l'ANAH\* a souhaité massifier son intervention en faveur de l'amélioration du parc de logements privés. En 2024, ce sont plus de 3 millions d'euros d'aides aux travaux de l'ANAH qui ont été accordés sur le territoire du Pays Voironnais contre 1,8 million en 2023. Ce nouveau dispositif, qui démarre en 2025, vise la rénovation de quelque 3 150 logements sur 5 ans et couvre les 31 communes du territoire.

Par ailleurs, afin de simplifier le parcours des usagers dans ces démarches, une porte d'entrée unique via l'Ageden (*association mandatée par le Pays Voironnais*) a été mise en place pour permettre l'accès à l'ensemble des dispositifs mobilisables selon le profil.

## → ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS

On dénombre 190 copropriétés énergivores sur le territoire, il s'agit donc d'une cible importante à ne pas négliger. L'objectif de l'accompagnement proposé est de les sensibiliser aux intérêts de la rénovation énergétique et de les pousser à engager des travaux.

En effet, si les copropriétés représentent un gisement de logements conséquent, leur mobilisation reste aujourd'hui complexe puisque s'appuyant sur une décision collective.

## Des aides « énergie » pour les particuliers et les professionnels

Le Pays Voironnais propose plusieurs aides « énergie » aux particuliers mais aussi aux professionnels (Contrat de Chaleur Renouvelable). Certaines aides sont disponibles pour changer votre mode de chauffage et opter pour un chauffage bois performant. Si vous souhaitez aller plus loin dans vos travaux de rénovation, une aide isolation est également disponible.

TOUT SAVOIR SUR LES DIFFÉRENTES AIDES  
[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
Rubrique Energie-environnement

\* Agence Nationale de l'Habitat





**> REDYNAMISER LES CENTRES ANCIENS, LUTTER CONTRE LA VACANCE ET L'HABITAT INDIGNE**

Le Pays Voironnais a déjà engagé la mutation de sa politique du logement. Dans le cadre d'Action Cœur de Ville, le Pays Voironnais a lancé l'opération Voiron Renov' suivie il y a peu par Tullins Renov' dans le cadre de l'appel à projets « Petites villes de demain ». Ces opérations menées en partenariat avec la Ville de Voiron, et la Ville de Tullins, l'ANAH, la Banque des Territoires et Action logement représentent une véritable opportunité d'agir sur la qualité du bâti des centres-villes et ainsi de réinvestir les logements déjà existants. En soutenant les propriétaires désireux d'engager des travaux ces opérations favoriseront le redressement et l'amélioration des copropriétés dégradées, l'amélioration du confort des logements, notamment au niveau énergétique, la valorisation des façades et des éléments patrimoniaux.

Elle permettent également de lutter contre l'habitat indigne avec, pour exemple, la mise en place du permis de louer à Voiron sur une partie du périmètre. Avec ces opérations, c'est la possibilité de bénéficier d'aides de l'ANAH, du Pays Voironnais et des communes concernant les travaux d'économie d'énergie, la réhabilitation des logements vétustes, l'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées, l'organisation juridique et les travaux des parties communes des copropriétés. Le Pays Voironnais met également à disposition des propriétaires un accompagnement complet et gratuit pour les aider à définir leur projet et mobiliser des financements. Le Cabinet Urbanis a ainsi été désigné par la Collectivité pour cet accompagnement.

Le Pays Voironnais a également engagé un partenariat avec Procvivis qui, dans le cadre de ses missions sociales, apporte un soutien aux ménages modestes et très modestes et peut, lorsque c'est nécessaire, préfinancer des subventions publiques et accorder des prêts pour les restes à charge.

Il faut reconstruire la ville sur la ville, redonner de l'attractivité à nos centres-villes répondre au besoin d'adaptation des logements lié au vieillissement des habitants mais aussi lutter contre l'habitat indigne et dégradé. Pour cela il est nécessaire d'accompagner les propriétaires, de leur donner accès à un conseil neutre et éclairé et de les aider à financer leurs travaux.



**Alyne Motte,**  
Vice-Présidente en charge  
de l'habitat, et du logement

ILS L'ONT DIT...

**+ D'INFOS**

→ **Tullins Renov**  
Permanences sans rendez-vous le jeudi  
de 11 h à 13 h à la Maison des Projets  
41 rue du Général de Gaulle 38210 Tullins  
**04 56 60 44 69**  
tullinsrenov@urbanis.fr



→ **Voiron Renov**  
**04 79 33 21 26**  
voironrenov@urbanis.fr



**> LUTTER CONTRE LES PASSOIRES THERMIQUES**

Il s'agit là de lutter contre ce qu'on appelle les passoires thermiques, c'est-à-dire les logements ayant des consommations énergétiques excessives. Ainsi, les logements affichant un Diagnostic de Performance Énergétique G (7% du parc) sont interdits à la location depuis 2025; ceux ayant un DPE-F (10% du parc) à partir de 2028 et ceux ayant un DPE-E (22% du parc) seront interdits à partir de 2034.

Au regard de la loi, ces logements seront considérés comme indécents et donc ne pourront plus être loués en l'état. Selon les territoires, c'est entre 40 et 50% du parc qui est touché sachant que l'on compte d'ores et déjà 3,1 millions de logements vacants en France. L'impact est potentiellement considérable sur l'ensemble des cœurs de villes et des cœurs de bourgs qui connaissent déjà des problèmes de vacance importants.

Avec la mise en place de cette nouvelle réglementation, il s'agit de limiter les émissions de GES du second secteur émetteur, logement et tertiaire en améliorant les performances énergétiques de l'habitat du parc privé en poussant les propriétaires à faire les travaux nécessaires pour pouvoir louer leur bien.

→ **L'AGEDEN VOTRE GUICHET UNIQUE FRANCE RÉNOV'**

Pour toutes vos questions rénovation (rénovation énergétique, adaptation du logement à la perte d'autonomie, résorption de l'habitat indigne et dégradé), vous pouvez contacter l'AGEDEN, le partenaire du Pays Voironnais labellisé France Renov' en charge de ces questions sur notre territoire.



**04 76 14 00 10**  
**infos@infoenergie38.org**  
**infoenergie38.org**

La rénovation des logements est un des piliers de la transition écologique : c'est une manière très concrète de la mettre en œuvre. Rénover plutôt que construire, c'est un bénéfice collectif avec la baisse des émissions de gaz à effet de serre et la préservation de la biodiversité et c'est aussi un bénéfice individuel pour les habitants, qui voient leurs dépenses énergétiques diminuer et leur confort augmenter.



**Nadine Reux**  
Vice-Présidente en charge de  
la transition écologique

ILS L'ONT DIT...

**Chiffres clés**

- > **7 000** passoires énergétiques
- > **70** copropriétés potentiellement fragiles
- > **12 200** logements du parc privé occupés par des personnes de plus de 65 ans



**SOYEZ VIGILANT !**



Attention, le démarchage téléphonique pour des travaux de rénovation énergétique est interdit, méfiez-vous des offres trop avantageuses que vous n'avez pas sollicitées. Privilégiez un premier conseil auprès de France Renov' et des opérateurs de la collectivité. Ne démarrez jamais vos travaux avant d'avoir eu un accord des financeurs sur votre projet.



## Pays Voironnais et Syndicats unis pour gérer les rivières

**Eau potable, assainissement, eaux pluviales urbaines, le Pays Voironnais gère le cycle de l'eau dans son ensemble. La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) pour les communes situées de part et d'autre de l'Ainan a été confiée au Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA).**

La conciliation entre la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations est ainsi au cœur des préoccupations du syndicat. Gérer l'eau par bassin versant reste son crédo, que ce soit pour le Guiers ou les plus petits cours d'eau comme l'Ainan ou l'Herrétang. Rappelons que les grands principes de la GEMAPI sont la restauration des milieux aquatiques et la protection contre les inondations autour de ces axes fondamentaux :

- Laisser plus d'espace à la rivière : décloisonner la rivière en prenant en compte les enjeux à proximité, accroître les champs d'expansion des crues pour stocker l'eau, rationaliser l'implantation des ouvrages de protection contre les crues.
- Ralentir les écoulements de la rivière : restaurer le caractère naturel de la rivière pour dissiper son énergie, laisser circuler les sédiments, replanter la végétation des berges pour freiner l'eau.

Si les compétences « eau » sont réparties, le Pays Voironnais a toutefois fait le choix de considérer la gestion de l'eau de manière globale et intégrée, grâce à un travail régulier de concertation entre le service du cycle de l'eau et les syndicats concernés comme ici le SIAGA. La gestion de l'eau des rivières est en effet indissociable de celle de l'eau potable circulant dans nos tuyaux, puisque l'eau fonctionne sous forme de cycle !

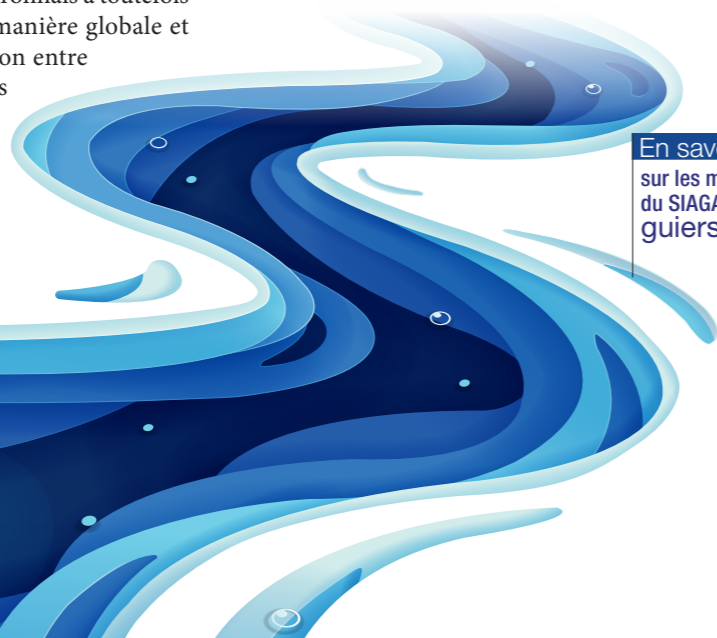
Elle est issue de la pluie, traverse les milieux naturels et urbains, retourne à la mer, et revient à nouveau sous forme de pluie.

Aujourd'hui, la lutte contre les inondations constitue un axe particulier du travail du SIAGA, qui garde en mémoire la crue dramatique de l'Ainan du 6 juin 2002. Le syndicat met pour cela en place un Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI), pour passer d'une logique de protection à une vraie logique de gestion globale des risques.

Cette dernière privilégie une approche pluri-disciplinaire et des mesures préventives, en agissant sur la communication autour des risques, la réduction de l'exposition aux risques et une meilleure maîtrise des facteurs aggravants liés à l'occupation du sol, aux activités humaines ou au manque d'entretien, dans le respect des milieux naturels. Pour y parvenir, le Syndicat travaille en concertation avec différentes instances et acteurs.

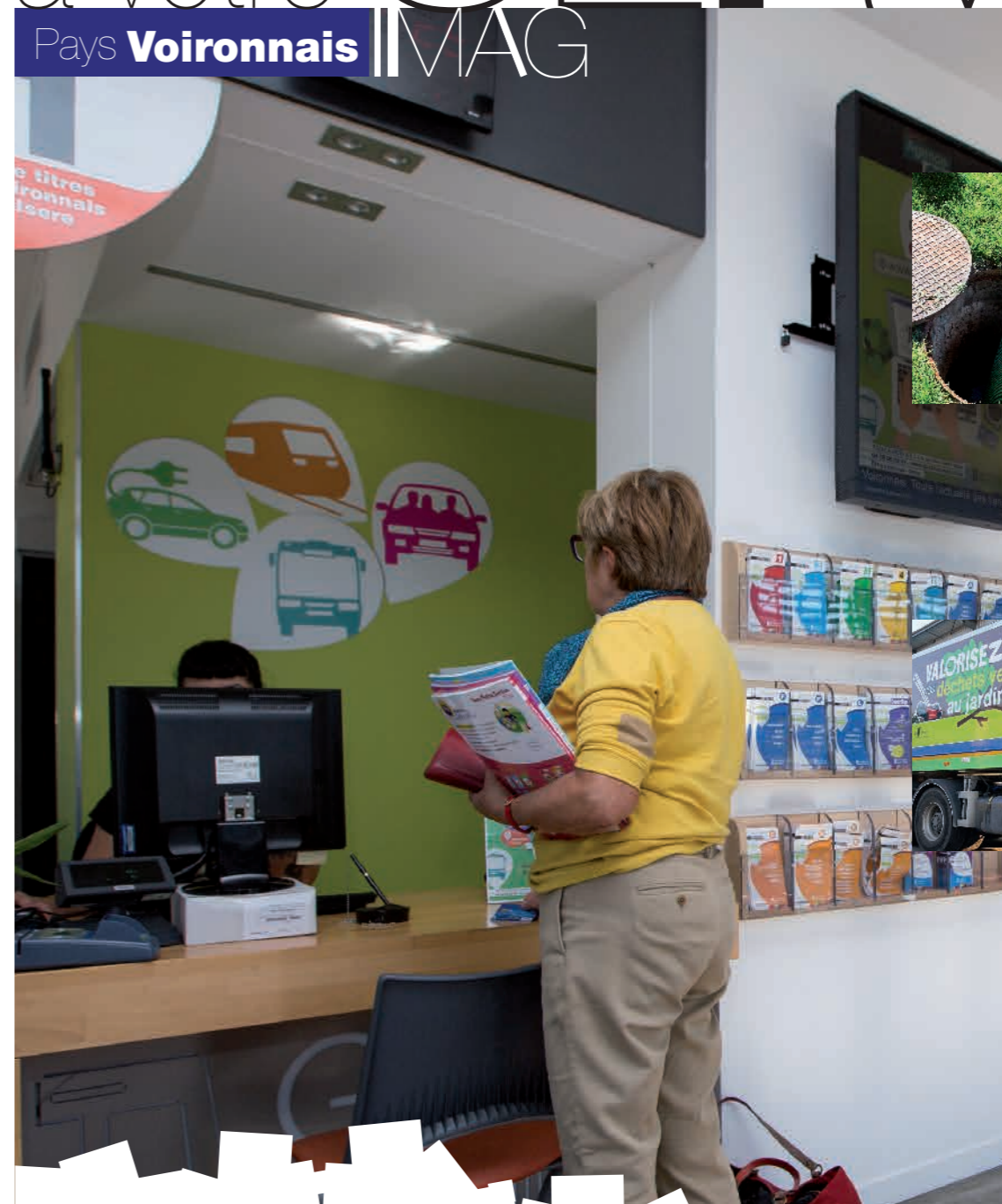
Il initie actuellement un Programme Territorial de la Gestion de l'Eau, ou comment initier une gestion quantitative raisonnée, durable et concertée de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant avec les territoires voisins.

En savoir +  
sur les missions  
du SIAGA :  
[guiers-siaga.fr](http://guiers-siaga.fr)



n°334 - Fév. 2025

Pays Voironnais MAG



p21  
Vidangez votre fosse, pour préserver votre installation

p23  
La sécurité, une préoccupation constante des agents de la collecte

L'Agence Mobilité  
partenaire de votre mobilité

p22





SOCIAL

## Ateliers bien-être pour les aidants

**Vous êtes proche-aidant d'une personne senior ? Participez gratuitement à nos ateliers bien-être.**

Ces ateliers sont gratuits et à destination des proches-aidants de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie. L'objectif de ces ateliers est de favoriser le bien-être, rompre l'isolement, échanger, se rencontrer, et vivre des moments de convivialité.

CONTACT

Innovadom - Bâtiment Innolab Formation - Campus La Brunerie  
180, boulevard de Charavines - Voiron  
07 64 81 02 17 [innovadom@paysvoironnais.com](mailto:innovadom@paysvoironnais.com)



### 25 février : Séance de massage des mains et du cuir chevelu pour vous relaxer.

Ce soin d'une durée de 45 minutes est pratiqué par une esthéticienne en rendez-vous individuel. Entre 8h et 12h sur rendez-vous.

*D'autres ateliers sont régulièrement organisés, notamment pour préserver son dos lors des soins. N'hésitez pas à consulter l'agenda sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)*



ASSAINISSEMENT



## Vidangez votre fosse, pour préserver votre installation

**Votre maison est équipée d'une fosse septique ou d'une fosse toutes eaux ? L'entretien de votre système d'assainissement est essentiel pour éviter tout dysfonctionnement et prolonger la durée de vie de votre installation.**

Pour limiter l'accumulation des déchets dans votre fosse, vous devez l'entretenir régulièrement en procédant à sa vidange dès que le niveau des boues a atteint 50% du volume de la fosse, soit tous les 4 ans en moyenne pour un usage normal dans une résidence principale.

Vous pouvez faire appel au professionnel de votre choix qui devra vous fournir un certificat de vidange. Afin de bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'entretien de votre installation, vous pouvez également passer par la société privée spécialisée retenue par le Pays Voironnais suite à une mise en concurrence.

Il vous suffit de télécharger le bon de commande de vidange sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com), rubrique Assainissement et de le renvoyer complété à l'adresse indiquée sur le document.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

[contact-assainissement@paysvoironnais.com](mailto:contact-assainissement@paysvoironnais.com)  
04 76 67 60 10

ENVIRONNEMENT



## Lutter contre les pics de pollution

**La pollution de l'air ? Elle nous concerne tous et plus encore l'hiver, période qui concentre les pics de pollution. Et si on agissait ?**

### > Le chauffage au bois

Économique, un bilan carbone neutre et source d'énergie renouvelable : se chauffer au bois c'est bien, mais pas n'importe comment ! Utilisé dans de mauvaises conditions – appareil ancien, mal entretenu, bois humide – le chauffage bois est l'un des principaux responsables des émissions de particules fines.

### > Optez pour un appareil de qualité

Un appareil ancien affiche un rendement médiocre et entraîne une combustion incomplète du bois.

### VOTRE APPAREIL EST ANTÉRIEUR À 2005 ?

Profitez de l'aide du Pays Voironnais ([www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com), rubrique **Energie**) pour vous équiper d'un matériel performant, installé par un professionnel (doté de la mention Reconnu Garant de l'Environnement).

### À NOTER

Les foyers ouverts sont interdits par arrêté préfectoral depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024 sur le territoire.

### > Utilisez du bois sec

Privilégiez du bois bien stocké et de qualité. Utiliser du bois humide dégrade le rendement de votre appareil et augmente les émissions polluantes.



### > Entretenez régulièrement votre matériel

Un appareil mal entretenu entraîne une surconsommation de bois.

### À NOTER

Vous devez faire ramoner le conduit de votre installation 2 fois par an, dont 1 fois en saison de chauffe.



### > La ZFE pour limiter la pollution de l'air dans l'agglomération grenobloise

La Zone à Faibles Émissions (ZFE) mise en place dans 13 communes de la métropole grenobloise a pour objectif de protéger les populations résidant dans les zones les plus denses, et donc les plus polluées, des risques sanitaires liés à la pollution de l'air. Son principe est de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre défini et s'applique à tous les véhicules qui évoluent à l'intérieur. Donc si vous devez vous rendre dans cette zone, vous êtes concernés.

Une ZFE pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés est mise en place depuis 2023. Progressivement, les véhicules les plus polluants seront interdits de circulation dans cette zone. Ainsi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, en plus des véhicules non classés et vignettes Crit'Air 4 et 5, les véhicules Crit'Air 3 sont interdits dans cette zone. Il est à noter que la ZFE est non permanente, elle est active du lundi au vendredi de 7h à 19h et des dérogations peuvent être demandées.

### POUR EN SAVOIR +

[zfe.grenoblealpesmetropole.fr](http://zfe.grenoblealpesmetropole.fr)

### POUR VOUS INSCRIRE

aux alertes SMS Pollution  
[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com),  
rubrique **Mobilités**



Pour plus d'informations sur la qualité de l'air de votre commune : [atmo-auvergnernhonealpes.fr](http://atmo-auvergnernhonealpes.fr)





## DÉPLACEMENTS

# L'Agence Mobilité partenaire de votre mobilité



Quels que soient vos besoins de déplacements, les conseillers de l'Agence Mobilité du Pays Voironnais sont là pour vous accompagner !

Point de vente principal des titres de transport des réseaux Pays Voironnais et des anciennes lignes Express désormais nommées C11, C12, C13 (M'Réso) mais aussi et toujours des lignes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence Mobilité du Pays Voironnais c'est aussi 4 conseillers qui vous accueillent et vous informent sur :

- **l'ensemble des réseaux de transport** : Pays Voironnais, mais aussi les informations sur le réseau M'Réso et Région... avec lecture des fiches horaires et de plans, tarifs, itinéraires, accompagnement à l'utilisation des différents réseaux,
- **l'utilisation de la voiture partagée** et notamment les services « M Covoit » : covoiturage, autopartage, autostop organisé,
- **le transport à la demande et les services dédiés aux personnes à mobilité réduite**,
- **la pratique de la marche et du vélo.**

### Le + : une information gratuite et personnalisée

Vous venez d'emménager, vous changez d'emploi, vous faites face à une nouvelle organisation familiale ou vous avez un problème de santé qui vous oblige à revoir vos modes de déplacements : les conseillers Mobilité vous donnent les premières informations utiles par mail ou par téléphone, avant de vous accueillir à l'Agence.

### La bonne idée

Pour éviter l'attente à nos guichets, pensez à éviter les fins et débuts de mois !



### EN SAVOIR + :

AGENCE MOBILITÉ DU PAYS VOIRONNAIS  
04 76 05 03 47

4 avenue des Frères Tardy à Voiron  
[transport@paysvoironnais.com](mailto:transport@paysvoironnais.com)

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.  
Samedi de 9h à 12h.

### www.paysvoironnais.com

Toutes vos infos mobilités en quelques clics

Dans la rubrique Mobilités vous trouverez tout sur le réseau de transports en commun du Pays Voironnais et de l'agglomération grenobloise (plan, horaires, itinéraires, titres...) mais aussi toutes les autres offres pour vous déplacer : autopartage, covoiturage, autostop, vélo...

Vous pourrez également consulter les perturbations sur nos lignes et vous inscrire aux alertes SMS pour être averti d'éventuelles difficultés sur vos lignes préférées.



## GESTION DES DÉCHETS

# La sécurité, une préoccupation constante des agents de la collecte

À toute heure et par tous les temps, 4 jours par semaine, 39 agents du service collecte parcourent les 31 communes du territoire afin de ramasser les poubelles en porte à porte.

Chaussée glissante, circulation difficile, élagage défaillant... sont leurs aléas quotidiens. Un métier souvent sous estimé, mais pourtant très physique où à tout moment un accident peut arriver.

Rencontre avec Philippe Jourdan, chauffeur depuis plusieurs années et nouvel encadrant des équipes de collecte, qui nous fait partager son expérience.

### → Comment s'organise la collecte ?

Les premières équipes commencent à 4h du matin et les suivantes à 9h. Chaque équipe est constituée d'un chauffeur et de deux suiveurs. Notre travail consiste à contrôler et ramasser les poubelles des habitants lors des tournées et s'assurer qu'elles sont conformes au règlement de collecte. Par exemple, si un bac est mal trié, il n'est alors pas ramassé. Ce geste permet d'éviter les erreurs de tri qui pourraient souiller entièrement le contenu du camion et empêcher le recyclage des emballages, mais surtout de préserver la sécurité des agents.

Par exemple, les déchets dangereux sont interdits et doivent être jetés en déchèteries (objets explosifs et nocifs, bouteilles d'acide, d'ammoniac, peinture, huile...). Ces produits peuvent éclater sous la pression de la pelle du camion lors du compactage des déchets et blesser les agents en cas de projection. Nous sommes donc très vigilants.

### → Les bacs sont-ils généralement bien triés ?

La majorité des usagers jouent le jeu. Nous refusons peu de poubelles lors de nos tournées. Cependant, certaines erreurs sont assez récurrentes. Beaucoup d'emballages et papiers sont

jetés en sacs dans le bac jaune alors qu'il faut les jeter en vrac pour permettre leur recyclage. C'est impératif!

### → Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Chaque année, nous sommes confrontés aux problèmes d'élagage. Si dans de nombreux cas, l'élagage est suffisant pour une voiture, il ne l'est pas pour un camion qui n'a pas le même gabarit. Cela nous pose énormément de problèmes de visibilité et nous empêche d'effectuer certaines manœuvres en toute sécurité. On a toujours l'angoisse qu'un enfant traverse, et qu'on ne le voit pas à cause des branches sur la route. Les suiveurs sont constamment griffés ou blessés par les arbres qui rayent ou endommagent la benne du camion.

Les problèmes de stationnement et de circulation sont aussi quotidiens. Les croisements entre véhicules sont difficiles dans certaines rues étroites, les voitures ne facilitent pas toujours les manœuvres du camion et essayent même de forcer le passage... Mais on ne conduit pas un camion comme une voiture surtout en cas de neige ou de verglas. On a souvent eu peur. Certains véhicules nous dépassent à vive allure et dans des passages sans aucune visibilité. Ils collent le camion, montent même sur les trottoirs en passant tout près des marchepieds et donc des suiveurs.

Les stationnements gênants peuvent impliquer des manœuvres dangereuses pour les usagers. On risque non seulement d'accrocher la voiture mal stationnée mais aussi le camion.



Il ne faut pas oublier qu'on a eu déjà de graves accidents au sein du service. Mieux vaut patienter 5 minutes et éviter un accident que l'on pourrait regretter toute sa vie.

### → Que préférez-vous dans votre métier ?

Nous nous sentons utiles car nous participons à la valorisation des déchets. Nous sommes un maillon de la chaîne indispensable, permettant un recyclage de qualité.

Les habitants ont de la reconnaissance pour notre métier, on a eu beaucoup de messages, de dessins pendant la période COVID qui ont fait chaud au coeur et qui ont motivé les équipes pendant cette période difficile.

### → Un dernier conseil ?

Souvent les usagers sortent leur bac à la dernière minute pensant connaître les horaires de passage... mais on peut être amené à inverser les sens de tournées et les usagers ratent la collecte. Donc s'il vous plaît, sortez toujours vos bacs la veille au soir (poignées côté chaussée)!

### Un doute ?

Un moteur de recherche dédié aux déchets est disponible sur [www.paysvoironnais.com/rubrique-dechets](http://www.paysvoironnais.com/rubrique-dechets) 0 800 508 892 (numéro vert).



# Trouve ton orientation !

## 100 MÉTIERS A DECOUVRIR



### FORUM DECLIC PASSION MÉTIERS 2025



**ENTRÉE  
GRATUITE**

04 76 93 17 18

[www.emploi-pvsg.org](http://www.emploi-pvsg.org)



**MARDI 18 FÉVRIER  
13H30 À 17H**

**MERCREDI 19 FÉVRIER  
09H-12H30/ 13H30-17H**



**Salle des fêtes  
de Voiron**

avec le  
soutien de :



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

Maison  
de l'Emploi  
Pays Voironnais | Sud Grésivaudan



**Rotary**  
Club Voiron

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Centre d'Information et d'Orientation  
110 route de Guillon  
38600 Cusson  
0476931718  
civ@emploi-pvsg.org